

**Compte rendu du conseil d'école du deuxième trimestre  
Lundi 10 juin 18h**

Etaient présents :

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Mme RENAUD, Mme PIVOIS-MARTIN,    | Professeurs des écoles                                  |
| Mme CAETANO                       |   |
| Mme KRANH                         | Directrice  |
| M THOMASSON                       | Maire de la commune                                     |
| Mme FRUGIER                       | Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires        |
| Mr GOUMILLOUX                     | Adjoints de mairie                                      |
| Mr                                |   |
| Mme DELAGE                        | DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale) |
| Mme Jean, M Choquet, Mme Compere, | Représentants des parents d'élèves Titulaires           |
| Mme Lacordelle, Mr Hérail         |   |
| Mme DAGRON                        | APE   |

Excusés :

|                   |                                     |
|-------------------|-------------------------------------|
| Emmanuel BLANCHER | Inspecteur de l'Education Nationale |
| Mme CLEMENT       | malade                              |

Le conseil d'école a lieu dans la salle du conseil de la mairie

**1/ Préparation de la rentrée 2024 – 2025.**

- Effectifs pour 2024-2025 (pour rappel : effectifs 2023-2024 : 107 élèves) :

Au 10 juin :

PS : 13 élèves + 1 élève  
MS : 13  
GS : 12+1 élèves  
CP : 15+1 MAINTIEN + 1 élèves  
CE1 : 12+1 élèves  
CE2 : 10 +1élèves  
CM1 : 12+1 élèves  
CM2 : 18 élèves soit 112 élèves

Il y a un départ de 12 CM2 pour la 6<sup>ème</sup>, 3 changements d'école pour déménagement, et 5 arrivées dans plusieurs niveaux : GS, CP, CE1, CE2 et CM1.

14 élèves de PS rentrent à l'école.

Les effectifs seront un peu plus élevés à la rentrée, il y a 15 départs pour 19 entrées.

- Les niveaux de classe ont été modifiés cette année afin de répartir au mieux les élèves dans des classes pas trop chargées et afin de faire en sorte qu'ils soient dans de bonnes conditions pour leurs apprentissages

PS/MS :27 (14+13)

GS/CP :21(13+8)

CP/CE1 :22 (9+13)

CE2/CM1 : 20(11+9)

CM1/CM2 : 22 (4+18)

-La rentrée pour les élèves aura lieu le lundi 2 septembre. Le calendrier scolaire sera distribué aux familles à la rentrée mais un mot sera mis en amont sur le blog de l'école.

Les élèves de PS seront accueillis, comme l'année dernière, en deux temps le lundi 2. En effet, afin de répondre aux consignes départementales, les PS rentreront en horaire décalé le 2 septembre, à savoir à 10h30. Les familles présentes aux portes ouvertes auront des détails et les autres seront prévenues par mail avant la fin de l'année scolaire. MS à 8h45 et les PS arriveront vers 10h.

-Portes ouvertes le 21 juin pour les PS et les nouveaux.

-Le photographe viendra le 10 octobre 2024.

## **2 / L'organisation du temps scolaire à la rentrée 2024**

- Les horaires restent inchangés pour la rentrée : 8h35 ouverture du portail jusqu'à 8h45.

Pause méridienne de 12h à 13h20

Fin de journée à 16h15.

Le renouvellement des horaires a été effectué cette année et sera donc effectif pour les trois prochaines années.

La piscine aura toujours lieu le vendredi matin mais cette fois, afin de limiter les déplacements du bus, nous avons fait le choix d'y aller à 2 classes de l'école en même temps. Cela permettra de prévoir la piscine sur 16 semaines au lieu de 24.

Nous ne savons pas encore quelle école commencera à la rentrée.

## **3/ Le bilan du projet d'école**

Nous avons choisi de travailler le lexique au service de l'expression orale : l'oral est de mieux en mieux maîtrisé et a bien progressé tout comme le vocabulaire pour les C2 et 3 ( ex : description d'œuvres d'arts). Pour le cycle 1, l'utilisation de NARRAMUS a permis de développer et de consolider le vocabulaire + travail autour du vocabulaire des émotions.

Concernant le parcours des élèves au sein d'une école inclusive : il y a une grande adaptation mise en place afin d'accompagner tous les élèves dans la réussite de leurs apprentissages. Les programmations sont également travaillées en commun (lorsque c'est possible) afin que les élèves puissent travailler différents thèmes d'une année sur l'autre tout en étant vigilants au suivi des programmes.

Concernant les parcours spécifiques : le parcours lié aux arts continue d'être travaillé à travers les différents projets menés au sein de l'école et cela permet de voir un réel investissement des élèves. Le parcours citoyen est travaillé également grâce au permis piétons, au permis internet et à une sensibilisation aux numéros d'urgence, réalisée par un pompier de Limoges. Le parcours santé a été travaillé cette année à travers les différentes rencontres USEP mais également grâce à la sensibilisation aux dangers domestiques, ainsi qu'avec le savoir nager.

## **4/ APC de la P5**

| Classe  | Objectifs                                      | Nombres d'élèves concernés |
|---------|--|----------------------------|
| MS      | Travail sur les émotions                       |                            |
| CP- CE1 | Cp lecture écriture de son<br>Fluence avec CE1 |                            |
| CE2/CM1 | Français / maths                               |                            |

|             |      |  |
|-------------|------|--|
| CM1/CM<br>2 | Idem |  |
|-------------|------|--|

## **5/ Santé**

L'infirmière de la PMI est venue à l'école pour les bilans de santé auprès des MS.  
Elle est venue pour le dépistage visuel des PS.  
L'infirmière a également fait le dépistage infirmier avec tous les élèves de CP.

## **6/ Le dispositif pHARe**

Le dispositif pHARe se poursuit, pas de signalement dans ce domaine. Nous restons vigilants.

## **7/ Futures élections des RPE**

Nous devons choisir aujourd'hui ce que nous souhaitons faire pour les futures élections des RPE :  
Le vote en ligne serait possible si nous utilisions une application validée par l'EN or ce n'est pas le cas car ces dernières coutent chères. Celle-ci sert seulement à voter.

Je vous propose donc de continuer sur le vote par correspondance.

Dans le cas où le vote en ligne se mette en place de manière plus simple, nous pourrions, si vous le souhaitez, l'utiliser également.

Si le vote en ligne est actif et que nous le choisissons, il sera utilisé, dans le cas contraire nous resterons sur le vote par correspondance.

Conclusion : nous restons sur le vote par correspondance.

Le Service civique Benjamin termine sa mission fin juin. Il aura été d'une grande aide tout au long de cette année, c'est pourquoi nous allons refaire une demande pour l'année prochaine. Dans le cas où une aide nous est attribuée, comme pour cette année, nous ferons en sorte de communiquer au maximum, afin de pouvoir recruter quelqu'un.

Les parents ajoutent que les enfants adorent Benjamin et qu'il était « très bien ».

## **8/ La coopérative scolaire (OCCE) et les dons à l'école**

- Bilan

|  |       |        |
|--|-------|--------|
| Cotisations parents à la coopérative scolaire  | 894   |        |
| Adhésion USEP et APAC  |       | - 610  |
| Intervenante HIP-HOP   |       | -1000€ |
| Don (APE et reliquat)  | 4000  |        |
| Piscine  |       | -736   |
| Photographies scolaires  | 721   |        |
| Marché de Noël   | 214.5 |        |
| Spectacle de Noël  |       | -687   |
| Dépenses pour lutte  |       | -460€  |
| Dépenses diverses (petit matériel pour fabrication d'objets, jardinage, livres, spectacles...) |       | -1242  |

|  |              |               |
|--|--------------|---------------|
| Dons de club du troisième âge                        | 135          |               |
| Dépenses bus   |              | -2000         |
| Don voyage scolaire APE                              | 4000         |               |
| Voyage scolaire                                      |              | -8779.50      |
| Sorties scolaires                                    |              | -859.75       |
| Tombola  | 4000€        |               |
| Participation des parents à la sortie de fin d'année | 630€         |               |
| Chèque du 3 <sup>ème</sup> âge                       | 175€         |               |
| <b>TOTAL 2022-2023</b>                               | <b>+9139</b> | <b>- 6835</b> |

Nous souhaitons remercier encore une fois tous les partenaires de l'école qui participent, accompagnent et aident nos classes tout au long de l'année (accompagnateurs, cantonniers qui ont préparé le mur pour la fresque...) mais également l'APE qui est toujours d'une grande aide que ce soit dans l'investissement au sein de l'école et des classes ou encore financièrement.

La mairie offrira une clé USB à chaque CM2 à la fin de l'année avant leur départ pour le collège et l'APE a offert une calculatrice et don d'un rapporteur (reste d'une autre asso de Jourgnac qui s'est arrêtée).

## **9/ Sécurité et travaux**

- Exercice évacuation du dortoir réalisé le : 03/06/2023
- Temps d'évacuation : 35s la première fois avec une élève qui a fait demi-tour pour poser son doudou, une erreur de porte pour 2 élèves et un aller-retour dans le dortoir. Nous avons donc fait un deuxième exercice qui, cette, fois, s'est déroulé parfaitement avec un temps de 18 secondes.
- Seuls les PS ont participé puisqu'en cette fin d'année, ils sont les seuls à encore dormir à la sieste.
- Les stores du dortoir ont été réparés
- La sous-couche a été faite sur les murs utilisés pour le GRAFF

## **10/Liaison école-collège et interclasses**

La visite du collège aux futurs 6<sup>ème</sup> a lieu le 11 juin, le matin de 9h à 11h15.

Cet permet aux élèves de découvrir le collège et d'être intégrés dans des classes. Ils assisteront à un cours de maths en petits groupes.

Une liaison entre la classe de GS et de CP aura également lieu d'ici la fin de l'année afin de pouvoir montrer le futur environnement aux élèves de GS, mais également afin qu'ils puissent poser les questions qu'ils ont. Idem MS/GS.

Liaison au moment de l'accueil pour les MS qui iront dans la classe de GS pour commencer à se familiariser avec leur future classe.

Visite de la future classe d'ici la fin de l'année

Il nous semble important de pouvoir favoriser l'échange entre élèves, afin qu'ils puissent discuter au sujet de ce qui les attend à la rentrée.

## **11/ Végétalisation de la cour**

La végétalisation de la cour va avoir lieu cet été ! en effet, tout a été mis en œuvre pour que les travaux commencent dès le début des vacances et que la cour soit prête à la rentrée 2024.

Prix : 150 000 € TTC avec 80% de prise en charge.

Travail mené sur les matériaux afin qu'ils soient LOCAUX.

Le projet graff a lieu et permet de s'insérer parfaitement dans le projet de la cour tout comme le projet de cabane à oiseaux en osier : ces deux projets ainsi que la réalisation d'un coin bibliothèque dans la cour avec une grande variété de livres font partie du projet NEFLE que nous avons monté en début d'année scolaire et qui nous a permis de débloquer plus de 6000€. Parole donnée à Gaëtan qui va exposer le projet de la cour. Nous aimerions aussi acheter du matériel pour jardiner et des jeux de cours en bois.

Début des travaux le 8 juillet à quelques jours près. La plantation ne se fera pas cet été, cela se fera en fonction des saisons et de la météo.

Question : est ce que les enfants pourront participer à la plantation des arbres ? > histoire que ça soit symbolique. Réponse > ça pourra être discuté avec l'entreprise.

## **12/ Les questions diverses**

### **Remerciements :**

- Les parents souhaitent remercier l'équipe enseignante et les ATSEM qui sont à l'écoute des enfants et des parents et soulignent la mise en place d'actions notamment lorsqu'il y a des soucis.

### **Questions : Mairie**

- **Il y a vraisemblablement des problèmes de chauffage récurrent dans la classe des CE2-CM1. En effet, à plusieurs reprises cet hiver et ce printemps le chauffage est soit poussé au maximum (avec des températures excessives), soit au minimum (entre 13 et 17°C le matin à l'arrivée dans la classe). Quelle solution durable est envisagée pour répondre à cette problématique ?**

Ce problème a été récurrent cette année, la mairie en a conscience. La chaudière qui est gérée en ligne, sur les téléphones, a eu beaucoup de problèmes et beaucoup de pièces cassées ce qui a causé tous les soucis évoqués.

La maire stipule qu'il a répondu à tous les mails de Mme Caetano et à ses demandes.

Un chauffage d'appoint sur la demi-journée avait été loué mais il a été trouvé trop bruyant.

Question de l'enseignante : est-il possible d'avoir un chauffage d'appoint sous le coude ? non car ça a un coût.

La Chaudière gaz prend le relais si l'autre se met en panne, c'est ce qui aurait dû se passer cette année mais malheureusement, la communication entre les deux ne fonctionnait pas.

A ce jour tous les problèmes sont résolus.

- **Il semblerait que la garderie soit régulièrement ouverte en retard, l'intervenante arrivant de plus en plus souvent après 7h15. Cela pénalise certains parents qui arrivent en retard à leur travail.**

Effectivement, il y a du retard de 3-4 min. Lorsqu'elle arrive à 7h10, il y a parfois déjà des parents. Le maire a redit d'être à l'heure et qu'à 7h15 la garderie devait être ouverte. Mais par contre il y a aussi des parents qui viennent chercher leur enfant 10 min en retard le soir. Cela doit aller dans les 2 sens. La garderie ouvre à 7h15 et pas avant. Le maire trouve dommage d'attendre un conseil d'école pour faire remonter cela.

- **La question avait déjà été abordée à l'oral lors du dernier conseil mais n'avait pas été notifiée dans le compte rendu car nous étions hors délais. Aussi, nous nous permettons de la reposer officiellement :**

**Serait-il possible que des poubelles individuelles soient mises en place dans les toilettes (particulièrement pour les jeunes filles) ?**

Les poubelles sont installées (2 sur 4 toilettes côté élémentaire, 1 sur 2 côté garderie), c'est déjà fait depuis le dernier conseil.

**Par ailleurs, serait-il possible que l'école ait à sa disposition des protections hygiéniques (fournies par les parents en début d'année) afin de constituer un stock de secours ?**

Bien sûr, il est tout à fait envisageable de constituer un stock de secours au sein de l'école pour les jeunes filles qui en auraient besoin.

- **Serait-il possible que des essuie-tout jetables (ou pourquoi pas des sèche mains) soient mis, en lieu et place, des serviettes en tissus dans les sanitaires, notamment dans celle de la garderie où il y a beaucoup de passage (garderie du matin et du soir + classe de CE2-CM1) ?**

**En effet, et particulièrement en période hivernale, les serviettes peuvent devenir un vrai "nid à microbes" ; les enfants s'y essuyant le nez, la bouche et des mains pas toujours parfaitement lavées.**

Sur le principe le maire reconnaît que ce n'est pas faux. Le maire avait demandé au personnel de changer les essuis mains 2 fois par jour mais ce n'est pas fait.

La période COVID a déjà permis de voir le gaspillage du papier, d'où le changement pour le tissu.

Les essuis mains seront changé 2 fois par jour.

Les parents proposent un changement à la fin de la garderie du matin, et un avant la garderie du soir. A réfléchir.

## **Ecole**

- **La fin de l'année approche à grand pas, où en sommes-nous du projet "graff". Les élèves de CM2 notamment auront ils le temps de terminer et voir le résultat de leur investissement avant les vacances ? Une « inauguration » est-elle prévue pour les parents ?**

Le projet GRAFF est censé se terminer avant la fin de l'année si les moyens nous sont donnés afin d'honorer la totalité du devis (3424€ pris en charge en totalité par NEFLE pour 43 m<sup>2</sup>). L'inauguration est prévue le 4 juillet à 16h15 avec le graffeur qui donnera les détails devant le public.

Pour le mur sous le préau c'est non car c'est visible de la rue.

Mme Caetano évoque des échanges en janvier où la proposition des murs avaient été acceptée.

Propose de peindre le mur devant chez alexandra alors qu'il sera recouvert.

Propose de faire le mur sous le préau de la garderie. Propose de le refaire à zéro si on veut.

Le maire pense que c'était une question à traiter en bureau.

- **Pour terminer, dans l'objectif de faciliter la communication, serait-il envisageable que les RPE disposent de la liste des adresses mails des parents d'élèves ?**

La liste est envoyée en début d'année, si les parents en donnent l'autorisation, donc pas de souci. Il sera juste nécessaire de faire un mail de rappel une fois que les élections des RPE aura été effectuée.

Après vérification il est écrit que « j'autorise de transmettre aux associations » sur la fiche de renseignement